

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 21 MAI 2020

Le 21 mai 2020, se tenait par vidéoconférence, à 9 h, la 58^e réunion (2^e réunion en 2020) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Steve Girard, conseiller municipal, Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane
- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau, MRC de La Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général, Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Madame Mélanie Vallée, observatrice, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, MRC de La Haute-Gaspésie

Étaient absents :

- √ Monsieur Jean-François Murray, directeur Service génie et environnement, Ville de Matane
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens

1) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Ratté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2) Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 mars 2020

Le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2020 est lu tout en effectuant le suivi. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3) Suivi du procès-verbal de la réunion du 25 mars 2020

Madame Caroline Ratté fait le suivi des points suivants :

Point 3.3.6 b) et c) Nettoyage des berges

Pour ce qui est du nettoyage de la plage située à l'est du Riôtel qui devait être fait en 2019 par le MELCC, il n'a pas encore été fait et aucun échéancier n'a été obtenu en réponse aux demandes d'information envoyées. Une relance a été envoyée par courriel ce matin.

Point 3.7 c) Recyclage extrême

Pour le recyclage des pales d'éoliennes, la demande de financement pour l'étude de faisabilité de Synergie Matanie pour le recyclage de la matière solide de pales d'éoliennes dans le béton a été

envoyée à la Fédération canadienne des municipalités. La demande est admissible, sans être nécessairement acceptée. Synergie Matanie est en attente d'une réponse. Une demande de financement est également en processus de dépôt auprès du CRSNG.

La MRC contribuera au projet à hauteur d'environ 25 000\$ sur 3 ans.

Point 7 d) Sacs consignés dans les épiceries

Un article de journal concernant une initiative de mise en consigne de sacs dans une épicerie a été publié. Le lien sera envoyé aux membres du comité.

Point 10 c) Encombrants

La collecte des encombrants a eu lieu comme prévue.

Une discussion s'ensuit concernant la collecte des électroménagers contenant des halocarbures collectés par les ferrailleurs qui ne respectent pas forcément la réglementation sur les halocarbures. Il faudrait également s'assurer que nos contrats de collecte contiennent une clause spécifiant que les encombrants contenant des halocarbures doivent être ramassés à part ou ne pas être compactés afin d'assurer la récupération des halocarbures suite à la collecte. Il serait également opportun d'informer la population sur la problématique des halocarbures. Finalement, les appareils contenant des halocarbures devraient être soumis sous peu à la Responsabilité élargie des producteurs.

4) Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Caroline Ratté nous fait un suivi des travaux :

- Captation des biogaz : La possibilité de capter les biogaz pour les détruire et vendre les crédits carbone demeure en analyse et les discussions se poursuivent avec les promoteurs potentiels.
- La télémétrie pour la communication par Internet entre les stations de pompage devrait être installée cette semaine par l'entreprise spécialisée en automation. Les antennes de communication ont été installées plus tôt cette semaine.
- Demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation de résidus de tamisage du centre de tri de matériaux secs comme matériel alternatif de recouvrement journalier : le certificat d'autorisation a été reçu le 15 octobre 2019. Une entente a été rédigée pour signature avec le fournisseur des résidus. La signature devrait se faire suite à l'analyse des niveaux actuels de sulfure d'hydrogène (H₂S) sur le site du LET.
- Le recouvrement final des premières cellules d'enfouissement du L.E.T. débutera dans la semaine du 7 juin 2020, pour un total de 10 semaines de travaux. Un surveillant externe sera sur place à temps plein pour assurer la surveillance des travaux. Cette semaine, le puits de ventilation des biogaz a été foré par un sous-traitant en vue des travaux de recouvrement final.

5) Statistiques mensuelles (année 2019, mars et avril 2020)

Les statistiques ont été préalablement envoyées aux membres du comité.

Pour 2019, une augmentation d'environ 2000 tonnes de déchets enfouis est notée par rapport à 2018. L'augmentation provient surtout de l'augmentation des résidus du centre de tri de matériaux de construction, rénovation et démolition, de déchets de construction envoyés au LET (ceux contenant de l'amiante notamment), de déchets industriels et d'animaux morts. Il n'y a pas

d'augmentation au niveau des ordures ménagères.

Pour le mois d'avril 2020, une légère augmentation des ordures ménagères est notée, correspondant à la période de confinement liée à la Covid-19.

6) Traitement des matières organiques (plateforme de compostage) :

Madame Caroline Ratté nous informe que la Ville a reçu du MELCC une communication comme quoi le programme d'aide financière sera modifié, signifiant un délai supplémentaire de réponse à la demande déposée en 2019 et un délai pour le dépôt de la demande d'autorisation au MELCC. Une relance sera effectuée à ce niveau à savoir s'il y a de l'avancement.

Un mandat de services professionnels pour l'évaluation de la capacité résiduelle de la station de traitement des eaux usées a été donné afin de valider la capacité de l'usine d'épuration de Matane de traiter le lixiviat de la plateforme de compostage. Selon le rapport préliminaire reçu, il sera possible de traiter le lixiviat de la plateforme de compostage à l'usine d'épuration de Matane.

La période visée pour le début de la collecte des matières organiques demeure l'automne 2021, si l'autorisation environnementale peut être reçue rapidement suite au dépôt de la demande.

7) Suivi de diverses initiatives :

a) Fonds vert : Dépôt de textiles, Regroupement des femmes

Le Fonds vert de la Ville financera le projet dépôt de textiles du Regroupement des femmes de la région de Matane. La MRC financera également le projet. Le projet consiste en la mise en place d'un point de dépôt dans une remorque pour les textiles invendus par les friperies de La Matanie afin d'acheminer les textiles vers une entreprise de recyclage des textiles et d'éviter leur enfouissement.

Monsieur Nixon Sanon nous informe que le projet devrait débuter en juin. Des ententes sont présentement en préparation pour signature avec le recycleur et pour la location de la remorque.

8) Centre de tri et contrat de tri et conditionnement

Centre de tri : une nouvelle demande de dispense a été envoyée au MAMH pour la réouverture du contrat de tri et conditionnement des matières recyclables en lien avec la crise vécue par les centres de tri. La nouvelle demande inclut une compensation financière maximale pouvant aller jusqu'à 120\$/tonne.

Contrat de tri et conditionnement : les municipalités de La Matanie procéderont à un appel d'offres conjoint pour le tri et conditionnement des matières recyclables.

Covid-19 : le gouvernement a clarifié les activités considérées comme essentielles en gestion de matières résiduelles; les centres de tri font partie des services essentiels.

9) Suivi PGMR

Monsieur Nixon Sanon nous informe des développements en lien avec la Covid-19 et la

campagne de sensibilisation :

- La sensibilisation prévue par le CIBLES sera modifiée et inclura des corvées de nettoyage de dépotoirs clandestins;
- Un dépliant sera distribué contenant des informations et des activités ludiques;
- Les étudiants effectueront des appels téléphoniques plutôt que de faire du porte-à-porte.

Au niveau de la Ville, la stagiaire en environnement animera des ateliers virtuels dans les écoles pour les niveaux préscolaire et primaire et fournira aux enseignants un cahier d'activités individuelles à imprimer.

10) Varia

Aucun point aux varia.

11) Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 17 septembre 2020 à 9 h. Il sera déterminé au moment de l'envoi de l'ordre du jour si la rencontre sera virtuelle ou en personne.

12) Levée de la réunion

La réunion est levée à 10 h 25.

La secrétaire,



Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable — Ville de Matane

p. j. Statistiques – année 2019, mars et avril 2020